

# Les échos de la Bio



Un pied dans les champs, un pied dans les cuisines



Avril 2025



## La relève et la relance



***Tourner le dos à une année climatique, économique et politique compliquée, pour se tourner en confiance vers 2025, c'est en substance la tonalité de l'Assemblée Générale du GAB ÎdF qui s'est tenue à Mennecy le 25 mars dernier.***

« J'ai la chance d'avoir toujours été producteur bio, travailler le sol et avec la nature, a expliqué Jacques FRINGS, dans son dernier mot du Président. Pour celui dont l'investissement d'une vie a largement été salué « Etre agriculteur bio, c'est un métier de passion. Les politiques publiques doivent aider à rendre ce métier plus attractif et accessible » a-t-il conclu, appelant à la mise en place de politiques qui permettent aux agriculteurs bio de rendre les services rendus par leurs pratiques, à la société.

Pour lui succéder à la Présidence du GAB ÎdF, deux co-Présidents : Thomas LAFOUASSE et Emmanuel QUILLOU. Maraîcher et céréalier dans l'Essonne, administrateur de longue date, Thomas est référent GAB ÎdF à la FNAB, il intervient régulièrement dans les médias, particulièrement sur les aides et la réglementation Bio. Il a resserré sa commercialisation en circuits courts autour de la ferme.

Emmanuel est un administrateur plus récent, mais non

moins investi. Il se mobilise depuis 2 ans sur des rendez-vous politiques, notamment avec la Région et sur la filière meunerie. Il est céréalier et producteur de légumes de plein champ et légumes secs dans les Yvelines en filières longues.

Le binôme est complété par deux Vice-Présidentes seine et marnaises, Carine THIERRY et Anne-Charlotte BEAUGRAND, respectivement polycultrice-éleveuse et céréalière. Nicolas REVOL, maraîcher dans l'Essonne rejoint lui aussi le bureau, en qualité de Trésorier.

Le Conseil d'administration accueille également deux nouveaux membres : Florian BORDES, céréalier et producteur de légumes de plein champ, qui "voudrait apporter sa pierre à l'édifice, notamment sur le volet communication auprès des institutions" et Frédéric LE GRAND céréalier et éleveur qui lui "souhaite soutenir l'équipe dynamique et compétente qui nous soutient dans notre travail et notre démarche".

Les autres membres du CA : Christophe CHAMBON, polyculteur-éleveur 91, Isabelle DUGRAY, maraîchère 77, Etienne FALISE, maraîcher 77, Emeline MICHAUD, céréalière 77, Théodore VIVAUX, Céréalier 91, Marc FARAGONI, maraîcher 77, Pierre-Alexandre GIRAUD, maraîcher 78 et Lisa LUCHIER PPAM 95.



## En guise de cap : l'espérance

"2024 a été une année climatique compliquée, pluvieuse, qui a joué sur les organisations, sur nos résultats économiques et agronomiques., a analysé Thomas LAFOUASSE. On est heureux cette année de pouvoir faire notre métier correctement. Économiquement, en 2024 on a commencé à voir le bout du tunnel, la demande de produits bio est croissante. Je suis plein d'espoir pour 2025 et les années qui suivent."

Un soutien public à la hauteur des enjeux et le maintien des normes environnementales ont été des leitmotifs du GAB IdF et de la FNAB en 2024. Une mobilisation illustrée en tribune par un reportage de l'AFP sur la manifestation 100% bio transpartisanne du 31 mars à Bretigny s/Orge.

L'évocation de la conférence de presse de juin à Paris a permis de revenir sur la stagnation des surfaces bio, historique fin 2023, après des années de croissance. La tendance se confirme en 2024 avec même un recul des surfaces de 530ha et 15 fermes déconverties.

Alors que le marché repart, que les objectifs EGALIM demeurent et que les campagnes légitimant la consommation de bio portent leurs fruits, la crainte est désormais que l'offre redevienne inférieure à la demande.

### Les leviers 2024 restent d'actualité en 2025 :

- Soutenir la mise en place d'outils de régulation de marché,
- Continuer de promouvoir les paiements pour services environnementaux,
- Accompagner les producteurs et productrices au quotidien et la structuration de filières bio locales,
- Soutenir l'application d'Egalim
- Encourager la consommation bio locale.

## A chaque bénéficiaire, ses services

Le GAB IdF s'adresse tout à la fois aux producteurs bio, aux conventionnels, aux étudiants de l'enseignement agricole, aux collectivités, aux entreprises, aux consommateurs.

Les 10 conseillers du pôle agricole ont réalisé 276 accompagnements individuels à la ferme en 2024, sans compter les échanges téléphoniques et par email.

38 actions collectives (tours de plaine, rencontres des territoires, bilans de campagne...) ont été mises en place et réuni 274 participants.

«Nous proposons des tours de plaine ciblés sur vos problématiques et vos productions, a indiqué Claire LE ROY, Responsable du pôle agricole. Et pour mieux répondre à vos besoins nous avons aussi proposé d'avantage de webinaires évitant des trajets difficiles en région parisienne. » Nous avons formé 138 agriculteurs à l'occasion de 18 formations certifiées Qualiopi et Qualicert, dont certaines ont permis de mettre à disposition des expertises non disponibles en Ile de France.

Et puis pour aller plus loin en lien avec l'évolution du monde agricole, nous avons investi d'avantage en 2024 la thématique de la structuration de filières, de la transformation, de la logistique et de la commercialisation.

*Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Maire de Mennecey, ouvrant l'AG : «La reprise de consommation représente beaucoup d'espoirs et une attente des franciliens pour la production locale, de proximité et biologique, que vous portez.»*

En réaction aux reculs des surfaces en AB en France, dans un communiqué du 2 avril 2025, la FNAB propose de réalouer le reliquat budgétaire de l'enveloppe de la conversion bio vers quatre dispositifs :

- Augmenter le crédit d'impôt bio à 6 000 € (contre 4500€ en 2024),
- Augmenter l'écorégime bio à 145 €/ha/an (contre 93€/ha/an en 2024),
- Créer un bonus bio sur les PCAE,
- Aider la filière du lait bio à se structurer

Du côté des supports dédiés aux producteurs, 36 newsletters ont été produites (productions, aides, Pause Bio), 7 fiches et un guide techniques.

### Claire avait choisi de zoomer sur l'accompagnement proposé sur les aides et la réglementation bio

« L'année 2024 nous a mobilisés sur l'aide à la complétude des dossiers à l'investissement FEADER, les aides en lien avec la crise climatique estivale ou encore le suivi des évolutions de la réglementation sanitaire pour la FCO ou la grippe aviaire. Notre mission est de vous communiquer les informations et de vous accompagner dans le montage des dossiers.» 33 accompagnements à la déclaration TELEPAC, 60 assistances sur les dispositifs, aide à la certification..., l'édition d'une notice annuelle recensant tous les dispositifs disponibles et 10 flash aides ont été réalisés en 2024. Claire a invité les adhérents à prendre rendez-vous avec Tanneguy PICHON pour être accompagné gratuitement sur la télédéclaration PAC jusqu'au 15 mai 2025 !

«Nous ne manquons pas de porter le discours des Bio à chacune de nos rencontres avec les décideurs», a ajouté Claire. L'aide Bio+ présentée par Valérie LACROUTE, Vice Présidente de la Région Ile de France est un aboutissement de 2 ans de travail de nos services, nos administrateurs, avec les services de la Région.

### Une équipe de passionnés à votre écoute :

- Claire BARLET, conseillère Elevage
- Jade BENOIS, conseillère Maraîchage
- Simon EPPLING, conseiller Grandes Cultures, Filières, Animateur Territorial (AT) 77
- Claire LE ROY, Resp. de pôle, conseillère PPAM
- Justine MEUNIER, alternante Elevage
- Tanneguy PICHON, conseiller Installation, transmission, aides, réglementation et sponsoring.
- Fritzner PIERRE-LOUIS, conseiller Grandes Cultures, label FNAB et Bas carbone, AT 77
- Bénédicte REBEYROTTE, responsable développement des territoires, AT 91
- Julie SERVAES, conseillère Grandes Cultures et Légumes de plein champ, AT 78 et 95
- Yohan TROUSPANCE, conseiller Maraîchage, Arboriculture et Viticulture

## La campagne d'adhésion 2025 est ouverte

Le GAB IdF est un réseau de producteurs engagés en agriculture biologique, membre de la FNAB, et qui bénéficie de la confiance et du soutien d'un tissu de collectivités, entreprises et partenaires. Adhérer, c'est participer et se reconnaître dans le projet : Plus de bio local dans toutes les assiettes franciliennes !

Etre adhérent c'est **bénéficier d'un coupe-file pour tous les accompagnements classiques** (conseils techniques individuels, aides, débouchés...).

### C'est aussi :

- Une simulation PAC gratuite et une assistance gratuite pour vos déclarations Télépac.
- Réserver votre rendez-vous avec Tanneguy Pichon (t.pichon@bioiledefrance.fr) jusqu'au 15 mai.
- L'analyse de vos sols (prélèvement, envoi au laboratoire et analyse des résultats)
- La réalisation d'un bilan carbone.
- Vous seuls recevez les newsletters techniques et les *Point Info Réseau* FNAB.
- Vous êtes référencés gratuitement sur la carte interactive pour vos activités de vente directe.
- Vous bénéficiez du relais de vos activités (actualités, offres d'emplois, crowdfunding...) sur nos réseaux sociaux.
- Le repas vous est offert lors des formations.
- Vous bénéficiez de tarifs préférentiels sur les outils signalétiques (voir en page 6)

Fort de presque 4 décennies d'expériences cumulées en productions biologiques, de 2 sur l'introduction de produits bio locaux dans la restauration collective et une bonne dizaine d'années d'Observatoire de l'amont et désormais aussi, l'aval de la production bio dans la région, nous sommes un outil de réflexion et d'aide à la décision pour les parlementaires et dialoguons avec les services de la Région et de l'Etat pour faire entendre vos voix.

Pour une production bio francilienne diversifiée, fière et durablement prospère !



## Bio+ : la Région IDF montre l'exemple

**Valérie LACROUTE, Vice-Présidente de la Région Ile de France est venue confirmer la mise en place du dispositif d'aide Bio+, d'aide au surcoût de production en AB.**

Cette aide à l'hectare s'adresse aux fermes bio ayant achevé leur conversion vers l'AB. Elle sera ouverte à l'automne et versée pendant 5 ans. Cela représente plus d'1,5 millions d'euros /an.

Non cumulable avec les PSE et MAEC, elle représente 400€/ha pour le maraîchage et l'arboriculture et 200€/ha pour les grandes cultures, la viticulture et les légumes de plein champ, avec un plafond de 6 000€ par exploitation. Ouverte en septembre, elle concernerait près de 450 exploitations bio en Île-de-France.

## AESN : la garantie sur 3 ans

L'AESN encourage le développement des pratiques biologiques sur les zones à enjeu eau et renouvelle pour 3 ans, son soutien aux structures d'accompagnement GAB IdF, AMAP, Champs des possibles, dans le cadre d'une convention coordonnée par le GAB IdF.

Son AMI Filières à bas niveaux d'intrants, l'AMI Filières à bas niveaux d'intrants (dont l'AB fait partie) se poursuit jusqu'en juin pour accompagner tous les acteurs qui concourent à leur développement et maintient.

L'agence de l'eau Seine-Normandie organise le 19 juin prochain son forum des acteurs de l'eau à Paris et consacra un temps important à la protection de la ressource en eau et la transition agricole. ([lien d'inscription](#)).

## 3000€ de fond formation/an/agriculteur

L'intervention de Barbara Kubik, conseillère au Fonds d'assurance formation VIVEA en AG statutaire a permis aux présents de découvrir les financements auxquels ils ont droit. *«L'AB doit faire face à des changements de consommation, des enjeux écologiques, politiques... VIVEA est un outil pour vous aider à anticiper ces changements et vivre du produit de vos fermes en portant les valeurs du passage en AB»*, a-t-elle expliqué.

VIVEA accompagne le développement de compétences. Objectif : rendre la formation accessible à tous les chefs d'entreprises agricoles, les conjoints collaborateurs, les cotisants solidaires, par le financement de formations professionnelles sur mesure en collectif ou individuel.

Chaque bénéficiaire dispose d'un quota de 3000 euros de formation VIVEA/an, indépendamment du compte CPF. Ces 3000 euros ne sont pas cumulables d'une année sur l'autre. *«On finance aussi des formations non agricoles · le besoin de préparer la sortie de l'agriculture par exemple. Vivea peut financer, tant que vous êtes cotisant MSA. Les bilans de compétence également sont finançables en plus des 3000 euros de quotas.»* VIVEA finance aussi les permis de conduire à 100% sans prendre sur les quotas de 3000 euros.

*«Vivea a besoin de vous, pour faire en sorte que vos besoins soient pourvus et que les formations manquantes soient créées»*, a-t-elle conclu : [b.kubik@vivea.fr](mailto:b.kubik@vivea.fr)

*Laure VERDEAU, Directrice de l'Agence Bio lors du Festival du Mieux Manger 2024 : «Ca ne sert à rien de produire du Bio dans les champs, s'il n'y en a pas dans les assiettes!»*

Cette citation illustre à merveille la raison d'être du pôle Alimentation. La reprise ressentie de la consommation de produits bio tendrait même à démontrer que ça marche.

*« La mission du pôle Alimentation est de renforcer les liens entre la production bio locale et les consommateurs, a expliqué Arnaud VEYSSIERE, Responsable du pôle. Nos actions couvrent tout l'écosystème de la restauration : l'accompagnement et la rédaction de marchés publics, porté par Pierre-Alexandre FROMENTIN et Clément TOURNIER, le volet nutrition piloté par Christèle GAUDNIK, l'animation et la création de contenus pédagogique sous la houlette de Clara FAHD et Michel CHOURABI qui s'occupe plus spécifiquement des recettes et des fiches techniques. Matthieu RENO, notre alternant, participe lui à une étude de faisabilité de cuisine centrale».*

Le pôle a réalisé 48 formations en 2024, formé 237 personnes, conduit ou participé à 62 conférences, proposé 195 animations à l'agriculture et l'alimentation bio et locale, sensibilisé 3700 enfants et près de 2000 adultes.

*«Nous mettons en place des temps de sensibilisation et d'accompagnement destinés au grand public, mais aussi aux scolaires, aux élus, aux professionnelles de la restauration et à tous les publics consommateurs. L'idée est de faire pratiquer et de rendre tout cela le plus concret possible.»*

Aux collectivités, nous proposons des accompagnements sur-mesure, pour qu'elles aillent le plus loin possible dans le respect de la loi EGALIM, et vers une alimentation plus saine et durable. *«Cela se traduit par des supports pédagogiques, des fiches techniques, des formations notamment en cuisine, des temps d'accompagnement, de rédaction de marchés publics, mais aussi de mise en relation entre agriculteurs et cuisine, avec des grossistes. L'idée est véritablement de mettre de l'huile dans les rouages pour faciliter ces changements de pratiques.»*

*«Tout ce travail se fait en étroite collaboration avec le pôle agricole et le pôle communication, ce qui nous permet d'être réactifs, réalistes et légitimes dans nos accompagnements. Nous savons de quoi nous parlons et pourquoi nous le faisons», conclut Arnaud.*

Pour les collectivités, le pôle agricole organise aussi des Rallyes de Territoires, généralement deux demi-journées de rencontres privilégiées des élus avec les fermes bio et des acteurs des filières bio du territoire.

Tous les publics cibles sont invités à se retrouver fin novembre pour le séminaire annuel du GAB IdF pour faire réseau, s'inspirer d'expériences partagées et s'engager dans la mise en place d'initiatives bio locales.

## Le bio sur ordonnance.

Dr Pierre-Michel PE-RINAUD, Médecin généraliste, Président de l'association «Alerte des médecins contre les pesticides» et fondateur de l'Ordonnance verte propose d'utiliser le bio pour faire de la santé publique.



L'ordonnance verte consiste à mobiliser les professionnels de santé en faveur des femmes enceintes, à travers la prescription d'ateliers de sensibilisation sur les liens entre alimentation, pesticides et santé, et la fourniture gratuite d'un panier de légumes bio par semaine pendant la grossesse.

Le projet a démarré à Strasbourg il y a 3 ans, impliquant les soignants, les agriculteurs, les élus. L'initiative représente 0,1% du budget de la municipalité

*«En IDF, il y a 14 intentions de projets soit 100% ordonnance verte ou assimilé», a-t'il indiqué. «Des discussions sont en cours avec le GAB IdF pour l'approvisionnement des paniers et la sensibilisation».*

<https://alerte-medecins-pesticides.fr/>

Et pour que le portrait soit complet, il faut ajouter que le GAB IdF c'est aussi un outil d'aide à la décision pour les responsables politiques. La dissolution de l'Assemblée Nationale a rebattu les cartes du jeu politique, mais n'a pas entamé la détermination de nos élus et de nos équipes à souffler le bio et local à l'oreille du plus grand nombre. ■

Fanny HEROS, Responsable Communication



## Merci Jacques

Il n'aime pas les éloges, mais il les mérite. Les contributeurs du livret témoignages remis à Jacques FRINGS, pour son départ en retraite, ne s'y sont pas trompés.

Premier Président du GAB IdF de 1988 à 2002, puis de nouveau de 2020 à 2024, administrateur du GAB IdF sans interruption, il est une référence pour les acteurs de l'agriculture biologique francilienne et un exemple de longévité. Un héritage agronomique et de liens aux institutions précieux qui nous oblige.

### Souvenons-nous d'où nous venons :

En 1970-80 l'agriculture biologique démarre en France surtout avec l'association Nature et Progrès (association de consommateurs et de producteurs) qui se préoccupe d'environnement et de santé et qui rédige le premier cahier des charges bio en 1972.

Je commence l'agriculture bio en 1977 sur la ferme familiale, en adhérant aux idées de Nature et Progrès.

Jusqu'en 1990, il y a très peu de producteurs bio en Ile de France. Pour progresser, il faut aller chercher les infos hors région.

Claude Aubert, conseiller de la Chambre d'Agriculture 77, et consommateur bio, convainc son chef de service de faire des tournées auprès des agriculteurs bio. C'est la naissance d'un tout petit groupe d'agriculteurs bio.

Une quinzaine de cahiers des charges bio privés, ont fait leur apparition, certains autour des dimensions techniques et agronomiques, d'autres à des fins commerciales...

Conscients que pour développer l'AB, il faut faire de la technique, mais aussi s'impliquer pour conserver à l'AB sa cohérence et éviter les dérives laxistes de certains



cahiers des charges, nous décidons de créer en 1988 un syndicat de producteurs bio affilié à la FNAB - le GAB Ile de France.

De 1988 à 92, le GAB IdF organise avec Claude Aubert quelques tours de plaines et s'implique avec la FNAB à la négociation et la rédaction de cahiers des charges bio nationaux par production.

En 1992 une élue régionale, Any Poursinoff nous propose de construire une convention régionale de développement de la bio. Le plus urgent pour nous au début, c'est de produire des références bio. C'est ce que nous choisissons de privilégier.

De 92 à 98, les aides régionales en faveur de la bio permettent au GAB IdF de financer des journées de technicien auprès de la CA77, permettant à Claude Aubert de suivre des parcelles, d'avoir une approche pédologique et agronomique et de simulation économique des conversions.

En 1998 c'est le premier plan national de développement de la bio (plan Riquois), animé régionalement par le GAB IdF. Nous prenons conscience de la nécessité d'accompagner aussi le développement des filières bio-restauration collective, filière pain bio ile de France et qualité des blés.

Jacques FRINGS, Francilien 45, Printemps 2018 à l'occasion des 30 ans du GAB IdF.

# MERCI



## Signalez-vous !

Présentés en avant-première à l'AG, les panneaux signalétiques pour les fermes sont disponibles à la commande :

- Grand panneau « Ici, Ferme bio » en aluminium dibon 3 mm
- Banderole « Producteur bio d'Ile de France » en PVC pour les marchés
- Flèches directionnelles «Vente à la ferme »

### Vos outils de signalétiques

Flèche

Panneau

Banderole

### Tarifs

Panneau	1	2	3
Prix TTC adhérents	156€	126€	102€

Banderole	1	2	3
Prix TTC adhérents	46.80€	88.80€	120€

Flèche	1	2	3
Prix TTC adhérents	30€	55€	75€

Commandes auprès de Pauline Pelous : p.pelous@bioiledefrance.fr

## Agenda

- **22 et 23 avril 2025. Assemblée Générale de la FNAB et Colloque sur la «Crise du marché de la Bio: les enseignements pour des filières biologiques fortes demain».** Lycée agricole Louis Pasteur Marmilhat, Allée du Suquet, 63370 Lempdes
- **29 avril : formation MAEC Biodiversité» avec la LPO à Houdan.** Julie SERVAES 06 44 87 55 81
- **30 avril : atelier cuisine du défi FAAP** de Massy, Pierre-Alexandre FROMENTIN 06 47 23 28 13
- **Jusqu'au 15 mai : télédéclarations PAC.** Tanneguy PICHON 06 88 63 34 74
- **3 mai : atelier cuisine du défi FAAP Paris 20e** Pierre-Alexandre FROMENTIN 06 47 23 28 13
- **5 mai 2025 : 3ème Journée parlementaire du CNRA au Sénat**
- **6 mai : formation «MAEC Biodiversité» avec la LPO** à Mareil en France (95). Julie SERVAES 06 44 87 55 81
- **6 mai : formation «Tous à couverts !» La gestion du pâturage des couverts par les ovins** à Pézarches. Claire BARLET 06 40 30 01 94
- **7 mai : animation au centre de loisirs à Romainville,** dans le cadre du projet Tables communes. Clara FAHD 06 47 23 28 44
- **10 mai : atelier cuisine du défi FAAP Paris 19e.** Pierre-Alexandre FROMENTIN 06 47 23 28 13
- **14 mai : visite de la Ferme des Grands Prés avec le centre de loisirs d'Ivry,** dans le cadre du projet Tables communes. Clara FAHD 06 47 23 28 44
- **16 mai : atelier cuisine du défi FAAP de la maison de quartier Colucci** à Longjumeau, Pierre-Alexandre FROMENTIN 06 47 23 28 13
- **17 mai : visite de ferme des défis FAAP Massy et Longjumeau.** Christèle GAUDNIK 06 83 36 82 72
- **21 mai : animation au centre de loisirs de St Vaast les Melo,** dans le cadre du projet Tables communes.. Clara FAHD 06 47 23 28 44
- **22 mai au 21 juin : Printemps BIO,** des événements autour de l'agriculture et de l'alimentation bio organisés dans toute la France et la célébration des 40 ans du label AB
- **26 et 27 mai : Formation Agir pour la transition agricole et alimentaire de mon territoire,** organisée avec la FNAB. Bénédicte REBEYROTTE 06 37 93 83 40
- **7 juin : visite de ferme du défi FAAP de Paris 20e,** Christèle GAUDNIK 06 83 36 82 72
- **21 juin : visite de ferme du défi FAAP,** Paris 19e Pierre-Alexandre FROMENTIN 06 47 23 28 13
- **24 juin : soirée de clôture du défi FAAP Paris 20e**
- **25 juin : soirée de clôture du défi FAAP 19e**
- **30 juin : soirée de clôture des défis FAAP Massy et Longjumeau.** Christèle GAUDNIK 06 83 36 82 72

Restons connectés :

